

2023



DES RENDEZ-VOUS
D'INFORMATION JURIDIQUE
POUR LES JEUNES



Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation



























PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE PERMANENCES POUR L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES, NOUS **NOUS ENGAGEONS À FAVORISER** L'EXERCICE DES DROITS **FONDAMENTAUX DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS EN NOUS** APPUYANT SUR LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE) ET LA LÉGISLATION EN VIGUEUR. **EN LES INFORMANT SUR LEURS DROITS ET LEURS OBLIGATIONS** AINSI QUE SUR LES MOYENS DE LES FAIRE VALOIR, NOTRE **OBJECTIF PRIORITAIRE EST DE** PERMETTRE AUX ENFANTS ET **AUX JEUNES DE S'APPROPRIER** LES OUTILS D'ACCÈS À LA CITOYENNETÉ, VECTEUR DE SOCIALISATION.



Le service Droit des Jeunes de la MDEJ est un lieu d'écoute et d'accès au droit pour les mineurs et les jeunes majeurs.

Toute personne s'interrogeant sur le **droit d'un mineur, ou jeune majeur,** peut être informée lors de permanences mises en place au sein des Maisons de Justice et du Droit, à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes, Au Centre Social Izards-Borderouge ou sur rendez-vous.

- La double écoute et la double analyse permettent des réponses plus adaptées : les entretiens sont coanimés par un juriste et un professionnel de l'écoute. Les juristes apportent les informations légales, expliquent la procédure et les démarches à effectuer, le professionnel du social aide à formuler et à préciser une demande, permet de prendre en compte la singularité de chaque situation, d'en comprendre les aspects psychologiques et sociaux.
- Des réunions d'équipe (salariées-bénévoles)
 mensuelles assurent la concertation et l'analyse à
 propos de situations nouvelles et/ou complexes
 et éventuellement la prise de décisions. Une
 partie de ces réunions est consacrée à une
 actualisation de connaissances. En
 complément, les juristes participent à 5 journées
 de Groupes d' Analyses des Pratiques par an.
- Lors d'<u>entretiens confidentiels et gratuits</u>, les accueillants:
 - écoutent ;
 - aident dans la compréhension d'une situation ;
 - donnent des informations et permettent une réflexion sur les démarches ;
 - proposent :
 - une orientation vers un partenaire
 - une prise de contact, par exemple avec un avocat, un CMP (Centre Médico-Psychologique)
 - une aide à la rédaction d'un courrier
 - une rencontre enfant/parents
 - une médiation familiale



DES QUESTIONS SUR TES DROITS?

10 PERMANENCES
PAR MOIS

TOUS LES MERCREDIS ET TOUS LES JEUDIS SUR RDV

DES RDV PAR TÉLÉPHONE/ TCHAT MAIL / VISIO

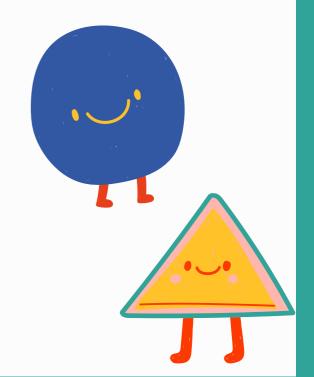
GRATUIT!

- A la MDEJ (Jolimont) tous les jeudis de 16h à 18h; et sur rendez-vous les autres jours, du lundi au vendredi;
- la Maison de la Justice et du Droit de la Reynerie : les 1er, 3ème et 5èmes mercredis de 14h à 17h :
- la Maison de la Justice et de Tournefeuille : les 4ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.
- le Centre social CAF Izards Borderouge : les 2ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.



Aller-vers!

DES PERMANENCES
PONCTUELLES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
QUI ACCUEILLENT DES
JEUNES





DES QUESTIONS SUR TES DROITS?

POUR LES JEUNES

MOBILISER ET
DÉVELOPPER DES
COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

GRATUIT!

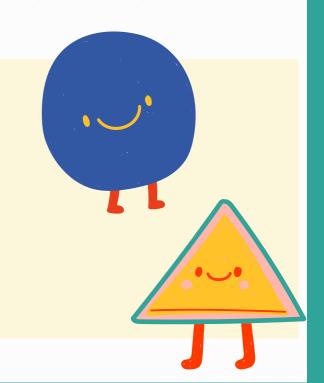
- A la MDEJ (Jolimont) tous les jeudis de 16h à 18h; et sur rendez-vous les autres jours, du lundi au vendredi;
- la Maison de la Justice et du Droit de la Reynerie : les 1er, 3ème et 5èmes mercredis de 14h à 17h :
- la Maison de la Justice et de Tournefeuille : les 4ème mercredis de chaque mois de 14h à 17h.
- le Centre social CAF Izards
 Borderouge et la Maison de
 Justice et du Droit Nord (à
 ârtir de septembre 2023): les
 2ème mercredis de chaque
 mois de 14h à 17h.



NOUVEAU EN 2022!

Aller-vers!

DES PERMANENCES
PONCTUELLES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
QUI ACCUEILLENT DES
JEUNES



bonk Onis

Jeune en rupture familiale?

Victime/covictime ou auteur d'une agression ?

Souhaite déposer plainte ? Fait l'objet d'un dépôt de plainte ?

Un accompagnement PJJ ou ASE?

Un conseil de discipline?

Accès aux droits pour les jeunes majeurs ?

Besoin de connaître ses droits?

Comprendre la procédure qui le concerne ?



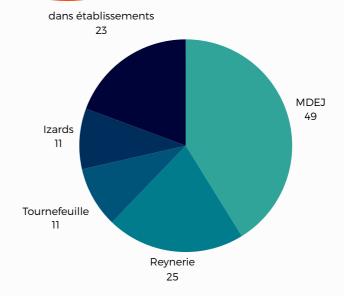


413 JEUNES REÇUS EN 2023

AU TOTAL 118 PERMANENCES

ONT ÉTÉ ASSURÉES PAR LES JURISTES ET LES BÉNÉVOLES DE LA MDEJ

648 FAMILLES
587 PERSONNES REÇUES
DONT 102 DANS LES MJD*



118 permanences ont été assurées par la MDEJ (95 en 2022) :

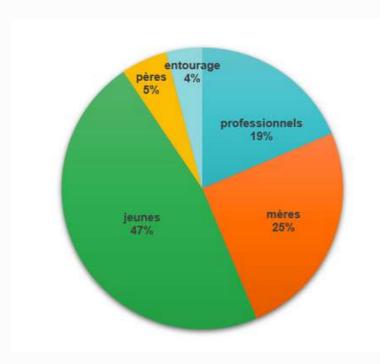
- 49 permanences à la MDEJ (48 en 2022)
- 25 permanences de la MJD de La Reynerie
- 11 permanences de la MJD de Tournefeuille
- 11 permanences dans les quartiers Nord (6 au Centre Social CAF Izards-Borderouge et 4 à la MJD Nord)
- 23 permanences en établissements

Lieux	Nombre de dossiers	Total nombre de personnes reçues	-	Nombre d'adultes		Nombre d'entretiens
				parents	pro	mail et tel suite rdv
MJD Reynerie	29	45	23	20	2	16
MJD Tournefeuille	14	25	8	12	4	14
Izards	17	32	15	15	2	14
MDEJ	318	439	321	61	5	52
Dans les établissements	46	46	46			
Entretiens tel ou mail ou visio	224					235
TOTAUX	648	587	413	108	13	331

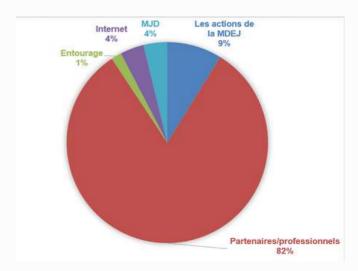


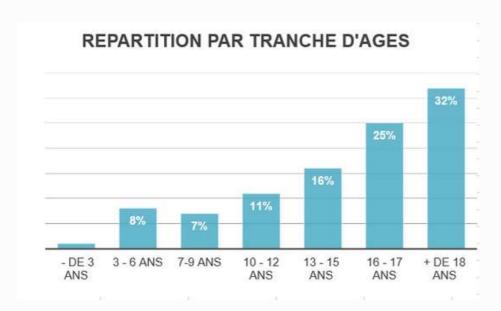


1ER CONTACT AVEC LA MDEJ



MODE DE CONNAISSANCE DES PERMANENCES





66 % DE MINEURS
34 % DE MAJEURS





71 % DE GARÇONS
27 % DE FILLES
1% AUTRES

NOMBRE D'ENTRETIENS

2023

602 DOSSIERS TRAITÉS 918 ENTRETIENS MENÉS

- 587 ENTRETIENS PHYSIQUES
- 331 ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES



2022 545 DOSSIERS TRAITÉS 1034 ENTRETIENS MENÉS (471 ENTRETIENS PHYSIQUES ET 563 ENTRETIENS TÉLÉPHONIOUES



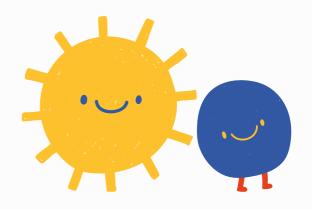
211 MNA ORIENTÉS PAR LE DDAEOMI



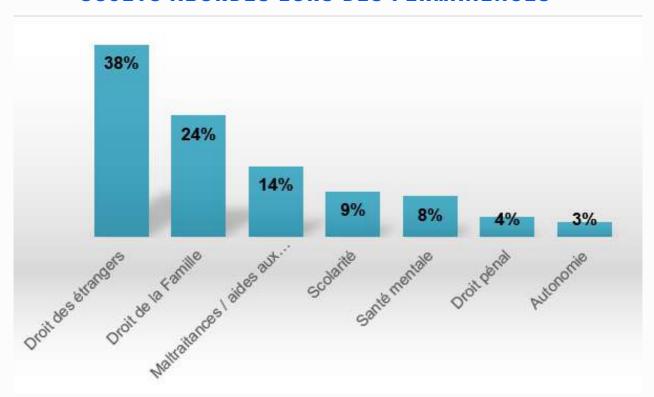




16 DOSSIERS
ONT FAIT L'OBJET
D'UNE
"INFORMATION
PRÉOCCUPANTE"
OU D'UN
SIGNALEMENT



SUJETS ABORDÉS LORS DES PERMANENCES





ZOOM SUR LES PERMANENCES EN ÉTABLISSEMENTS



AU TOTAL 23 PERMANENCES ONT ÉTÉ ASSURÉES

46 JEUNES REÇUS

OBJECTIFS

- DÉVELOPPERL'ACCÈS AUX DROITS DES JEUNES
- PEMETTRE AUX JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DU DROIT D'AVOIR DES INFORMATIONSFIABLES ET UNE ORIENTATION CIBLÉE
- INTENSIFIER LES PARTENARIATS AVEC LES ETABLISSEMENTS

LIEUX:

- STRUCTURES JEUNESSES: 9
- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: 3
- ACCUEILS DE LOISIRS : 2
- EVÉNEMENTS GRAND PUBLIC : 6

Dans une perspective "d'aller vers" la MDEJ propose ses services d'accès aux droits des jeunes dans les établissements qui les accueillent.

Nous souhaitons developper cette mission d'accès au droit pour toutes et tousnen nous appuyant sur notre expertise et experience des permanences d'information juridique.

Une intervention ponctuelle sur demande de l'établissement

Les déclinaisons de ce projet s'inscrivent en partenariat avec les établissements scolaires, établissements sociaux et médico-sociaux, espaces de loisirs et événements grand public.

Ils sont co-construits à la demande et encomplémentarité des accompagnementséducatifs et sociaux.

Nous proposons un projet au plus près des besoins des jeunes avec des rendez-vous d'écoute, d'information et d'orientation directement dans les lieux qu'ils fréquentent.